

par C. Nolin, j'étais convaincu, en certifiant chaque signature de personne recevant de l'argent que cette signature était authentique ; que lorsque j'ai fait ma déposition relativement à ce qui est arrivé en 1871, je ne me rappelle pas toutes les circonstances, mais que je me fiais à mon invariable habitude de vérifier les signatures avant de les certifier. Plus tard, dans une conversation avec M. Spence, ce monsieur me dit qu'il avait quelquefois signé pour Nolin et m'expliqua la chose comme suit :

Les certificats étaient prêts depuis quelque temps, et l'on n'attendait que la signature de Nolin. M. Spence lui avait souvent demandé de passer au bureau pour signer. M. Spence était même allé à la Pointe-du-Chêne, où Nolin réside, pour le faire signer, mais il ne l'avait pas trouvé. Je rencontrai Nolin sur la rue à Winnipeg et lui dis que sa signature était nécessaire sur les certificats. Il me promit de passer au bureau mais ne vint pas. Un jour je le vis passer de ma fenêtre ; il était en voiture et se rendait à la traverse. Je le rejoignis, il me dit qu'il était pressé et reviendrait le soir signer les documents. A cet instant M. Spence rentra et Nolin lui dit ; " Vous savez que tout est conforme, signez donc pour moi." M. Spence signa et je certifiâi les signatures. Dans ce cas comme dans tous les autres, je suis sûr que je n'ai jamais certifié que des comptes pour des travaux faits et payés par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Je ne sais pas s'il est à la connaissance des chefs du bureau des Travaux Publics que les comptes avaient été renvoyés pour être refaits en due forme ou que les bordereaux de paie et les certificats étaient acceptés *bonâ fide*.

Par l'hon. M. Mitchell.—Ces bordereaux représentent-ils des paiements *bonâ fide* ?—Je crois qu'ils représentent des paiements *bonâ fide* par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les registres sont dans mon bureau à Fort-Garry. Les paiements étaient faits partie en argent, partie en provisions.

W. FRED. BUCHANAN.

Le sous comité se réunit.

Mercredi, 29 avril 1874.

M. S. J. Dawson est interrogé :—

C'est au mois de juin, 1869, que j'ai commencé les explorations à partir de la Baie du Tonnerre en me dirigeant vers l'ouest. J'avais la surveillance générale du chemin Dawson en 1870, mais j'ai fait commencer les travaux en 1869.

En 1870, la Compagnie de la Baie d'Hudson a commencé les travaux du chemin du Fort-Garry, par ordre du commandant militaire.

Durant l'automne de 1870, M. Snow, envoyé dans ce but, fit faire des travaux. A cette époque M. Snow agissait indépendamment de moi et faisait lui même rapport au ministère ; je n'avais pas contrôle direct à l'époque.

J'ai accompagné, comme employé des Travaux Publics, l'expédition militaire jusqu'à Fort-Garry. Le colonel Wolseley écrivit à M. McTavish, agent de la compagnie, de faire commencer les travaux sur le chemin du Lac des Bois parce que cette route était une nécessité stratégique.

Quelques jours après l'arrivée des troupes, je partis de Fort-Garry pour aller examiner où en étaient les travaux ; je constatai que la compagnie employait beaucoup d'hommes et je consiglia de continuer et même d'augmenter le personnel afin d'avoir autant que possible d'ouvrage fait pour l'été suivant.

Lorsque M. Snow arriva, durant l'automne de 1868, il y avait famine ; les provisions étaient rares et chères. C'est en 1869 que l'insurrection éclata et l'on fit peu de travaux, faute d'ouvriers. On travaillait près de la Pointe-du-Chêne.

J'ai eu vent de diverses rumeurs à propos du sac des magasins publics ; tout ce que je sais c'est qu'à mon arrivée il ne restait plus rien.

Je ne saurais dire exactement la valeur des provisions perdues alors que M. Snow dirigeait, mais je crois pouvoir en porter le chiffre à \$20,000.

J'ai un état des provisions laissées par M. Snow.

Les magasins publics contenaient du lard, de la farine et autres articles nécessaires dans pareils travaux.